



Saint Antoine sur l'Isle

BULLETIN MUNICIPAL

E D I T O

38^e année, n° 118

Mai
Juin
Juillet
Août

Pour la troisième fois, vous m'avez confié la responsabilité des affaires publiques de notre commune en m'élisant avec l'ensemble des candidats que je vous proposais.

Je vous remercie de cette confiance renouvelée qui nous honore.

La nouvelle équipe est pleinement mobilisée pour mener à bien le programme qui vous a été proposé pendant la campagne électorale.

Anciens et nouveaux élus se sont mis rapidement à l'ouvrage dans le respect des consignes contraignantes imposées par la crise sanitaire que nous traversons.

Nous resterons mobilisés, pour vous tous, pour nos forces vives (commerçants, artisans, professionnels de santé...), pour ceux qui animent la vie associative, pour notre personnel.

Je vous assure de notre total engagement à vos côtés pour assurer pleinement la tâche que vous nous avez confiée.

Dès que nous aurons le feu vert, nous partagerons avec vous le verre de l'amitié. Nous attendons ce moment avec beaucoup d'impatience.

Au plaisir de vous rencontrer.

Bien à vous,

Votre Maire, Paquerette PEYRIDIEUX



*Le lavoir du Bardou
Les travaux de rénovation vont reprendre à l'automne*

LA MUNICIPALITÉ



Annick Sébastien Véronique Sébastien Jean-Jacques Didier Jackie Patrick
SAMSON MARCHEIX BAUDRY CLAVET FUNK GADEAUD BRUNEL DEBOT FUSEAU
Nicole Yannick Marie-Noëlle Wilfried Paquerette André Edith
DUFOSSÉ MALÈVRE LAUBA RIBÉRAUD PEYRIDIEUX CLASTRES NAUZE

VOS ÉLUS

Paquerette PEYRIDIEUX, Maire

André CLASTRES, 1er Adjoint **Wilfried RIBÉRAUD, 2° Adjoint** **Marie-Noëlle LAUBA, 3° Adjointe**
Nicole DUFOSSÉ, Sébastien CLAVET, Conseillers Municipaux délégués

FINANCES

A. CLASTRES, Président

W. RIBÉRAUD - N. DUFOSSÉ - P. DEBOT-FUSEAU -
MN. LAUBA - E. NAUZE

Commission d'appel d'offres

P. PEYRIDIEUX, A. CLASTRES, titulaires
MN LAUBA, P. DEBOT-FUSEAU, suppléants.

SECURITÉ

A. CLASTRES, Président

W. RIBÉRAUD - S. CLAVET - S. MARCHEIX
P. DEBOT-FUSEAU

ÉDUCATION JEUNESSE - CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS - SENIORS

MN. LAUBA, Présidente

E. NAUZE - J. BRUNEL
A. SAMSON - N. DUFOSSÉ

Représentants au Conseil d'École

P. PEYRIDIEUX, V. BAUDRY, titulaires
J. BRUNEL, suppléante

ENVIRONNEMENT/ TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

W. RIBÉRAUD, Président

S. CLAVET Conseiller Délégué

S. MARCHEIX - Y. MALÈVRE - V. BAUDRY - JJ. FUNK

**COMMUNICATION (bulletin municipal, site internet,
organisation des manifestations et des commémorations
communales, point lecture) :**

MN. LAUBA, Présidente
N. DUFOSSÉ - A. SAMSON

URBANISME / PROSPECTIVE

Wilfried RIBÉRAUD, Président

D. GADEAUD - JJ. FUNK - MN. LAUBA - J. BRUNEL
Suivi du matériel

S. MARCHEIX - JJ FUNK - D. GADEAUD

VIE MUNICIPALE

(associations, sports, suivi des chantiers,
suivi des agents techniques)

A. CLASTRES Président

P. DEBOT-FUSEAU - J. BRUNEL - JJ. FUNK - S. CLAVET

Conseils consultatifs

N. DUFOSSÉ - S. CLAVET - MN. LAUBA

GESTION DU FOYER RURAL

Marie-Noëlle LAUBA, Présidente

E. NAUZE - A. SAMSON - W. RIBÉRAUD
Régisseur suppléant : E. NAUZE

RESSOURCES HUMAINES - SUIVI DU PERSONNEL ET DE L'ADMINISTRATIF

MN. LAUBA, Présidente

N. DUFOSSÉ, Conseillère déléguée
S. CLAVET - A. SAMSON

COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES

(cette liste est établie tous les 3 ans parmi les électeurs de la commune et en
concertation avec la Préfecture et le Tribunal de Grande Instance)

W. RIBÉRAUD, Président

S. MARCHEIX, Délégué de l'Administration,
J. LEROUX, Déléguée du Tribunal de Grande Instance

LES DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX ET AUTRES

SIETAVI (Syndicat Intercommunal d'Etudes de travaux et d'Aménagement de la Vallée de l'Isle) :

P. PEYRIDIEUX, titulaire / S. CLAVET, suppléant.

Délégués CALI : P. PEYRIDIEUX, titulaire
D.GADEAUD, suppléant

SIE (Syndicat Intercommunal d'Electrification de Saint Philippe d'Aiguilhe)

Titulaires : P. PEYRIDIEUX, Vice-Présidente – W. RIBÉRAUD
Suppléant : D. GADEAUD

SIAEPAVID (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement des Vallées de l'Isle et de la Dronne)

Titulaire : P. PEYRIDIEUX - Suppléant : A. CLASTRES

Délégués CALI : P. PEYRIDIEUX, titulaire
A. CLASTRES, suppléant

SDEEG (Syndicat Départemental d'énergie électrique de la Gironde)

Titulaire : Wilfried RIBÉRAUD

DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE

Wilfried RIBÉRAUD, chef de lutte
Yannick MALÈVRE, Conseiller Technique
Sébastien MARCHEIX, Conseiller Technique
Ludovic HORRU, agent communal, Conseiller Technique

SIVU CHENIL DU LIBOURNAIS :

D. GADEAUD - J.J. FUNK

GIRONDE RESSOURCES :

P. PEYRIDIEUX, titulaire / S. MARCHEIX, suppléant

COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE :

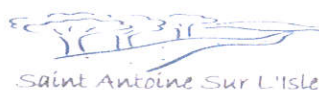
N. DUFOSSÉ, représentant les Élus,
F. MARTAUX, représentant les Agents

CORRESPONDANT TEMPÊTE et DEFENSE MILITAIRE :

A. CLASTRES

CORRESPONDANT SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

S. CLAVET



Saint Antoine sur l'Isle



**RETROUVEZ TOUS LES COMPTES RENDUS DE
REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR NOTRE SITE INTERNET www.stantoinessurlisle.fr**

**VOUS POUVEZ LES CONSULTER A LA MAIRIE ou
SUR LE PANNEAU D'AFFICHAGE**

SÉANCE DU 5 JUILLET

ELECTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

En date du 5 juillet 2020, le Conseil Municipal nouvellement élu a procédé à l'élection du Maire, à bulletin secret. Madame Paquerette PEYRIDIEUX a été élue à l'unanimité.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de fixer à trois le nombre d'adjoints. Ont été élus :

- ♦ André CLASTRES, 1er Adjoint
- ♦ Wilfried RIBÉRAUD, 2° Adjoint
- ♦ Marie-Noëlle LAUBA, 3° Adjointe

INFORMATIONS DIVERSES

* La Charte des Élus lue ce jour, rappelle les principes déontologiques selon lesquels les élus doivent exercer leurs mandats.

* Selon la loi engagement et proximité du 27.12.2019, les convocations seront transmises par voie dématérialisée sauf exception demandée par écrit.

SÉANCE DU 10 JUILLET

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS EN VUE DES SÉNATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2020

Trois délégués titulaires et trois délégués suppléants doivent être élus au scrutin majoritaire à deux tours.

A l'unanimité, ont été élus : Paquerette PEYRIDIEUX, André CLASTRES, Marie-Noëlle LAUBA, délégués titulaires.

Véronique BAUDRY - Wilfried RIÉRAUD - Patrick DEBOT-FUSEAU, délégués suppléants

VOTE DES INDEMNITÉS

Les indemnités sont calculées sur la base de l'indice brut 1015 de la grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale (article L2123-23 du CGCT).

A l'unanimité, le Conseil Municipal a fixé les indemnités dans la limite de l'enveloppe indemnitaire globale :

- 38.30 % (au lieu de 40.38%) pour le Maire
- 8.70 % (au lieu de 10.70 %) pour les Adjointes
- 4 % pour les Conseillers Municipaux Délégués

DÉLÉGATIONS AU MAIRE

Dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné, à l'unanimité, délégation pour :

- ♦ la réalisation d'emprunts prévus au budget,
- ♦ La passation de marchés publics et de contrats d'assurance
- ♦ La délivrance et la reprise de concessions au cimetière
- ♦ L'acceptation de dons et legs non grevés de conditions ou charges
- ♦ La création de classe d'enseignement
- ♦ Ester en justice dans l'intérêt de la commune
- ♦ Le règlement des conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués les véhicules communaux
- ♦ La réalisation de ligne de trésorerie d'un montant maximum de 50 000 €
- ♦ Recruter du personnel temporaire

INFORMATIONS DIVERSES

* Monsieur André CLASTRES a fait part de sa rencontre avec les dirigeants du Football Club de Saint Antoine (pelouse du stade, buts d'entraînement à prévoir...)

* Monsieur André CLASTRES s'est entretenu avec la Gendarmerie de Coutras qui lui a assuré que des surveillances régulières étaient faites sur la commune.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Présenté par Madame LAUBA Marie-Noëlle, 2^o Adjointe :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total des dépenses.....	385 382.91 €
Total des recettes.....	401 333.97 €
Résultat de l'exercice 2019.....	+ 15 951.06 €
Report de l'excédent 2018.....	+ 39 596.76 €
Résultat de clôture 2019.....	+ 55 547.82 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Total des dépenses	116 172.99 €
Total des recettes.....	97 201.24 €
Résultat de l'exercice 2019.....	- 18 971.75 €
Report du déficit 2018.....	40 702.96 €
Résultat de clôture 2019.....	- 59 674.71 €

Madame le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal a voté et approuvé à l'unanimité le compte administratif 2019.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019

Le Conseil Municipal a approuvé et voté à l'unanimité le compte de gestion établi par le Receveur et présenté par Madame le Maire.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir constaté les résultats du compte administratif 2019, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, l'affectation du résultat suivant :

Article 1068.....	50 000.00 €
Excédent reporté en section de fonctionnement...	5 547.82 €
Déficit reporté en section d'investissement.....	59 674.71 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Les taux d'imposition 2019 seront reconduits pour 2020 :

- ◆ taxe d'habitation : 11.32 % (le produit de cette taxe nous sera compensé compte tenu de sa suppression progressive).
- ◆ Taxe foncière bâtie : 16.68 %
- ◆ Taxe foncière non bâtie : 59.34 %

VOTE DU BUDGET 2020**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Total des dépenses.....	408 991 €
Total des recettes.....	403 444 €
Report de l'excédent 2019.....	5 547 €

Les subventions aux associations ont été votées à l'unanimité par le Conseil Municipal. Elles seront versées sur présentation du rapport d'activités de l'association.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Total des dépenses.....	132 376 €
Report du déficit 2019.....	59 675 €
Total des recettes.....	192 051 €

Les travaux prévus à la section d'investissement sont :

- * Réfection des voies communales : route du Fumat, route de Colybric, route de l'Ecluse
- * Eclairage public : remplacement de l'éclairage du stade, des foyers vétustes, extension de l'éclairage rue des Jardins
- * Equipement numérique de la 3^o classe
- * Acquisition d'une armoire ignifuge pour la mairie

DEMANDE DE SUBVENTIONS

Dans le cadre de ces travaux et acquisitions, le Conseil Municipal sollicite les subventions suivantes :

- * Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes : 15 358 €
- * Syndicat Intercommunal d'Électrification :
 - réfection de l'éclairage du stade : coût 39 245 € subvention de 23 547 € (60%)
 - remplacement des points lumineux vétustes : coût 16 242 € subvention de 12 993 € (60% SIE+20% SDEEG)
 - extension éclairage public rue des Jardins : coût 8 980 € - subvention de 7 184€ (60% SIE+20% SDEEG)

TARIF DES REPAS SERVIS A LA CANTINE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'augmentation du prix des repas servis à la cantine scolaire et fixe les tarifs au 1er septembre 2020 à 2.10 € pour les repas servis aux enfants et 4.20 € les repas servis aux adultes.

RECONDUCTION DE L'ECOLE MULTISPORTS

Ces activités gratuites sont offertes aux élèves du CE2, CM1 et CM2. Elles sont financées en partie par le Conseil Départemental à hauteur de 11€/heure, le solde étant pris en charge par les deux communes du RPI. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la reconduction des activités de l'école multisports, sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental et autorise Madame le Maire à signer une convention avec l'Éducatrice Sportive.

RECONDUCTION DES ACTIVITÉS PISCINE

Ces activités obligatoires pour les élèves du CM1 et CM2 sont financées par les collectivités. Les deux communes du RPI prennent en charge les frais de transport et les entrées piscine. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la reconduction des activités piscine, autorise Madame le Maire à signer la convention avec la commune de Saint Seurin sur l'Isle et s'engage à rembourser sa quote part à la commune de Porchères qui en fait l'avance.

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS AIDÉS

Deux contrats « parcours emploi compétences » arrivent à échéance le 2 septembre prochain. Ces contrats sont financés par l'État à hauteur de 50 %. En contrepartie, nous nous engageons à faire suivre des formations.

- Contrat de 16h au service administratif : le renouvellement de ce contrat sur les mêmes conditions est possible vu le statut de l'agent qui l'occupe.
- Contrat de 20 h au service technique (aide à la cantine, surveillance pause méridienne, accompagnement du bus, entretien du foyer) : les droits de l'agent en poste sont épuisés. Le contrat ne peut être renouvelé dans les mêmes conditions.

Après discussion, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de ses membres présents et représentés le renouvellement du contrat aidé au service administratif sur la base de 16h hebdomadaires et sollicite un nouveau contrat aidé pour le service technique sur la base de 20h hebdomadaires.

TRANSPORT DE PROXIMITE

CALIBUS

Ce service gratuit mis en place par la CALI vous permet de rejoindre les communes centre les plus proches du lundi au samedi. Il est ouvert à tous après inscription.

Les points d'arrêt ont été matérialisés dans les hameaux de la commune et dans le bourg.

Inscription auprès de l'Agence CALIBUS : 05 57 51 00 24 calibus-libourne@orange.fr
Réservation au 09 77 400 804

Des dossiers d'inscriptions sont à votre disposition à la mairie.

Le transport de proximité des personnes à mobilité réduite et des personnes âgées de 75 ans et plus est maintenu pour une prise en charge à votre domicile. Service assuré du lundi au dimanche de 7h à 20h. Un tarif de 2 € par trajet est à régler auprès du conducteur.

Inscriptions en mairie. Réservation au 09 77 400 804



Les ateliers de l'ASEPT organisés l'an dernier ont remporté un vif succès auprès des personnes âgées de 55 ans et plus. Ils n'ont pu se poursuivre en ce début d'année en raison de la COVID 19.

N'hésitez pas à vivre cette expérience avec ce premier atelier qui sera organisé au foyer rural, à compter du 3 septembre prochain, dans le respect du protocole sanitaire.

Du jeudi 03 septembre au jeudi 22 octobre 2020
De 14H15 à 15H45
Au Foyer Rural - Rue de Verdun (face à la Mairie)
33660 ST ANTOINE SUR L'ISLE
Inscription auprès de l'ASEPT GIRONDE
En partenariat avec la commune de St Antoine S/L'Isle

Contact : ASEPT GIRONDE 05 57 99 79 39

Mairie de ST ANTOINE SUR L'ISLE : 05 57 49 62 19



ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

05 57 84 74 00

du lundi au vendredi

de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

ACCUEIL PHYSIQUE

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
route de la Pinière à SAINT DENIS DE PILE

DÉCHETTERIES

St Seurin s/Isle 05 57 49 66 08 Coutras 05 57 49 38 10

SANS rendez-vous

les lundis, mardis, mercredis et jeudis de
9h à 12h et de 14h à 18h.

AVEC rendez-vous les vendredis et samedis

Carte d'accès obligatoire

(demandez l'imprimé en Mairie ou www.smicval.fr)

NOUVEAU A SAINT ANTOINE SUR L'ISLE !

Une agence postale est à votre disposition à l'épicerie chez Christel, Avenue de la Libération. Vous pourrez affranchir vos courriers, envoyer vos colis....

Et toujours à votre service: point relais CRCA, vente de tabac, jeux, pain, produits frais...

Du lundi au vendredi de 7h à 12h30 / 16h à 18h30 - dimanche 7h30 à 12h30



RETROUVEZ EN DERNIÈRE PAGE, LES COORDONNÉES DE NOS ARTISANTS ET COMMERCANTS

LA VIE ASSOCIATIVE

Dans le cadre de la crise sanitaire, les associations seront réunies en septembre pour convenir des modalités d'organisation des futures manifestations. A l'heure où nous imprimons ce bulletin, il nous est impossible de vous assurer du maintien des projets associatifs ou autres.

Connectez-vous sur notre site www.stantoinessurlisle.fr pour vous informer ou inscrivez-vous au service d'alertes SMS.



FOOT LOISIRS

La dernière saison fut écourtée.

Notre challenge Sport Loisir Santé reprendra début septembre, dans le respect des règles sanitaires. C'est peut-être pour vous l'occasion de venir vous dépenser et pratiquer le football en mode Loisir.

N'hésitez pas à venir sur les bords du terrain et pourquoi pas essayez. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée,

Sportivement

Joueurs et membres du Foot Loisirs



FC ST ANTOINE

La saison de foot a repris. Le protocole sanitaire est appliqué et permet de reprendre le championnat en toute sérénité.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le

06 69 17 22 49

Le Président, Alexandre ANGIBAUD

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



A l'initiative du Conseil Municipal des Enfants et en collaboration avec la Municipalité et les Enseignantes, un nettoyage nature sera organisé dans le cadre scolaire.

Notre partenaire, le centre commercial LECLERC de Coutras, met à notre disposition tout le matériel nécessaire à cette collecte.

LA VIE A L'ECOLE

Notre équipe enseignante n'a pas changé : **Céline DUSSOULIER**, Directrice (classe des CM1-CM2), **Claire DARRIEUTORT** (classe CE2), **Mathilde TAUZIAC** (classe CM1-CM2).

La troisième classe a été équipée d'un tableau numérique. Notre école est ainsi labélisée « école numérique ».

La salle des enseignantes a été entièrement rénovée par l'ensemble du personnel des services, les élus et des artisans.

Le protocole sanitaire lié au COVID 19 a été assoupli de manière à ce que tous les élèves reprennent l'école. La distanciation physique n'est plus obligatoire. Cependant nous devons veiller à organiser au mieux les espaces de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

Une attention particulière sera portée sur le respect des gestes barrières : lavage régulier des mains, port du masque pour le personnel, nettoyage et désinfection des locaux et des équipements au minimum une fois par jour.



INFOS MAIRIE

Alertes SMS

VOTRE MAIRIE VOUS OFFRE UN NOUVEAU SERVICE !

Pour être informé au plus vite, demandez votre inscription en mairie ou directement en vous connectant sur le site

<http://alertes-sms.girondenumerique.fr/g2MRArIH8noVPcXUGS9pwYTa0t6bNLF>



A la demande de la Municipalité, l'usine **COREX CORENSO** a financé ce panneau lumineux installé à l'entrée de la rue de Verdun.

Cette **nouvelle signalétique** vient renforcer la sécurité face aux poids lourds qui tentent d'emprunter le pont.

Des projets sont à l'étude pour renforcer la signalétique depuis l'autoroute.



LES INCINÉRATIONS demeurent rigoureusement interdites en toutes saisons

Outre les risques d'incendie qu'il génère, le **brûlage des déchets verts** est à l'origine de troubles de voisinage causés par les odeurs et fumées.

Il contribue significativement à la dégradation de la qualité de l'air. Il nuit à **l'environnement** et à **la santé**.

Le non respect peut exposer à une amende de 450 €.

Adoptons les bons gestes !

LE BROYAGE : permet de réutiliser les déchets verts sur place, en paillage ou apport dans le composteur,

LE PAILLAGE : simple et peu coûteux, il permet de conserver l'humidité, de protéger contre le gel et évite la pousse des mauvaises herbes.

LE COMPOSTAGE : tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés à vos restes de repas et épluchures de légumes. Vous obtenez ainsi un engrais naturel de qualité.

Notre commune est classée COMMUNE FORESTIÈRE

En ces périodes de canicule et de sécheresse, nous devons rester vigilants. Respectez les consignes qui nous protègent contre le risque de voir notre belle forêt dévastée par le feu.

FEUX DE FORÊT
Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence

94 % des feux de forêt sont d'origine humaine.

Témoin d'un départ de feu ?
Appelez le 18 ou le 112

LA CLEF DES CHAMPS



Les randonneurs masqués ont repris en juin dernier !

Le protocole sanitaire prescrit par la Fédération Française des Randonnées Pédestres est appliqué et cela n'altère en rien la bonne humeur de tous !

Prochaines sorties :

30 août : Paussac (24) journée dans les gorges du Boulou, falaises, cluzeaux, fontaines, dolmen, pierre aux sacrifices... Départ 9H avec pique nique

5 septembre : St Aigulin (17) Départ 14h

13 septembre : journée à Siorac de Ribérac.

26 septembre : Courbarieux à Porchères. Départ 14h

3 octobre : Lapouyade. Départ 14h

17 octobre : Puymangou. Départ 14h

7 novembre : Les Dûches Départ 14h

21 novembre : Moulin Neuf. Départ 14h

5 décembre : Le Pizou. Départ 14h

19 décembre : St Antoine. Départ 14h

RV place de la mairie de ST ANTOINE S/ISLE

Renseignements & inscriptions auprès de

Gabi 05 57 46 08 12 / Liliane 05 57 49 73 20

Flo 05 57 49 57 19

PÊCHE

L'Assemblée Générale Elective de notre association aura lieu fin octobre à St Antoine ce sera l'occasion d'élire un nouveau bureau pour les 5 ans à venir et personnellement, après 29 ans de présidence, de passer la main.

Notre Association avec ses 130 adhérents(es) essaye de conserver nos traditions tout en évoluant pour que chacun prenne du plaisir dans nos activités.

Toutes les personnes adhérentes qui sont motivées et de bonne volonté seront les bienvenues avec l'espoir d'un renouvellement par une nouvelle génération de pêcheurs passionnés et protecteur de la nature.

Comme souvent, l'automne sera la meilleure saison pour le pêcheur avec de belles journées qui nous invitent à profiter de notre environnement.

Surtout n'hésitez pas à prendre du plaisir en restant prudents.

Le Président, Alain LAGRANGE

GYMNASTIQUE

Cette saison sportive s'est terminée très précocement pour bon nombre d'entre nous, ce qui est un peu dommage car nous avons un bon groupe très assidu.

En accord avec les élus locaux, nous espérons vous retrouver tous et toutes, accueillir de nouveaux adhérents qui seraient intéressés par nos activités, tout en prenant soin d'appliquer toutes les mesures sanitaires en vigueur.

Retrouvez-nous à compter du 8 septembre, le mardi au Pizou, les mercredis et jeudis de 18h30 à 19h30.

Contacts 06 20 70 94 53 ou 06 95 17 98 59

La Présidente, Danièle DUCHER

DU COTÉ DE CHEZ TOINE



Jouer ou ne pas jouer ? telle est la question.

En cette fin d'été, la nouvelle saison théâtre se profile. Elle aurait pu se profiler sous de meilleurs auspices, mais c'est ainsi.

Une soirée est prévue le **31 octobre**, mais en raison des conditions sanitaires et de ses contraintes, nous serons peut être dans l'obligation de l'annuler.

Pour l'instant donc, l'Atelier théâtre de Libourne viendra nous proposer sa nouvelle création

« les théâtreuses » le 31 octobre 2020 à 20h30

Conditions habituelles et réservation
au 07 86 76 29 39

Vous pourrez consulter notre site Internet « stantoine.jimdo.com » pour suivre l'affaire, et nous préviendrons nos abonnés à la messagerie ducotedecheztoine@gmail.com de la suite des événements.

En attendant, essayez de courir plus vite que le virus en respectant....(vous connaissez la suite) et à bientôt.

Le Président, Dominique PEYRIDIEUX

CHASSE

L'ouverture de la chasse aura lieu le **DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2020**.

La vente des cartes de chasse aura lieu le **SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2020**, de 9h à 12h à la Maison pour Tous.

Les lâchers auront lieu les 12 et 26 septembre, 10 octobre, 14 novembre, 12 décembre et 16 janvier.

Les battues aux chevreuils auront lieu à partir du 19 septembre.

Bonne rentrée à toutes et tous,

Le Président, Damien FÉRÉOL

TENNIS CLUB

Pas de reprise pour l'école de tennis. Cependant, vous pouvez utiliser les cours moyennant une contribution financière au profit de notre club.

Contact 05 57 49 62 66

La Présidente, Michèle FURLAN

ARTISANS

Francis MONTAUD
Scierie à façon
502 route de St Christophe de Double
06 86 01 78 33

Vincent MILLET
Accordage et réparation d'accordéons
5480 route de la Double
05 57 49 56 25

MGS MENUISERIES
Mickaël GADEAUD
Vente et pose menuiserie, cuisine, parquet...
36 rue de Jamayau 06 60 74 23 89

Julien AITHOCINE
Multiservice, bricolage, petits travaux,
Home staging, petit jardinage, entretien
170 rue de Logerie 06 70 56 88 88

Fatima SHAILI
Assistante de vie aux familles
(enfants, personnes âgées, handicap)
06.99.41.82.25

TOUFEU TOUFLAMME Extincteurs
Philippe GALAN
179 rue de Joliberge
05 57 49 71 30

SARL MC² Fabien ESTEVE
Vente et pose menuiseries
524 rue de Jamayau
06 62 43 65 82

COIFFURE Nathalie
salon de coiffure hommes/femmes
1170 avenue de la Libération
05 57 49 69 69

AP CARROSSERIE
Réparation toutes marques
1207 route de l'Ecluse
06 40 47 01 33

Naji EL GOURCH
Parquetiste, revêtement sol et murs
1000 avenue de la Libération
06 64 11 86 30

SOMOTRA Gilbert HORRUT
Terrassement, assainissement...
431 avenue de la Libération
05 57 49 77 65

Anthony RAMBAUD
Chaudronnerie, serrurerie, métallerie
697 avenue de la Libération
06 88 42 09 59

RTPM Vincent CROUZEL
Taille de pierre-maçonnerie-rénovation
632 rue de Jamayau
06 01 91 06 08

MECABASTOU
mécanique agricole, PL, automobile
Sébastien LARUE
534 route de la Double 06.84.24.50.53

Rémy LANEEL
Électricité
98 rue Joliberge
07 64 41 88 77

COMMERCANTS

Epicierie-dépôt de pain-tabac-journal-jeux loto
Agence postale—relais Crédit Agricole
Christelle MUZAC
1211 avenue de la Libération
09 83 70 79 40

Pascal HORRU
Vente de lait fermier
2280 route de la Double
06 85 29 09 33

Boutique d'Apithérapie
« chez les Abeilles »
396 route de l'Ecluse
06 30 40 55 80

Aurore LABRUE
Dream's Paradise Pension de chevaux
534 route de la Double
06 77 89 99 58

Pascal SANCIER
Vente d'agneau fermier, méchoui
140 route du Paillot
06 07 02 30 92

François NUNEZ
Bar
760 rue de Verdun
05 57 49 67 35

AGENTS IMMOBILIERS

Jackie BRUNEL
IAD France
06 98 14 60 34

André CLASTRES
BSK immobilier
06 03 25 78 59
Clastresandre@gmail.com

PROFESSIONS LIBERALES

Sylvie BOUTON—Sandra MOTUT
331 rue de la Marne
05 57 49 60 72

INDUSTRIES

ARRI
Mécanique de précision
32 rue de Verdun
05 57 56 05 90

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES DE LA CALI

AURELIE BEAUFILS
05.57.69.64.72

NOS ASSISTANTES MATERNELLES

Agnès ALARCON
519 rue de Jamayau
05 57 46 08 12

Christine BERTIN
106 rue de Verdun
06 34 14 61 40

Laëtitia PRIVAT
267 rue de la Marne
07 85 35 32 03

CONTACTS ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

USV Ecole de foot : 06 10 98 54 91 (V. PHILOPHE)
Foot Loisirs Les Coqs de l'Isle 09 87 34 60 96 (C. DUHAU)
Tennis : 05 57 49 62 66 (M. FURLAN)
Gymnastique : 05 53 81 85 43 (D. DUCHER)
Les Petits Filous de l'Isle : 06 05 49 08 51 (S.GENDRE)
Pêche : 05 57 49 74 82 (A.LAGRANGE)
Pétanque : 05 57 49 79 90 (D.MAZEAU)
Du côté de Chez Toine : 07 86 76 29 39 (D.PEYRIDIEUX)

FC ST ANTOINE : 06 69 71 22 49 (A. ANGIBAUD)
Les Ecuries de Logerie : 06 22 33 57 64 (N.LUCBERNET)
St Antoine fait la fête : 06 82 73 14 14 (V.AUDEGOND)
La clef des champs : 05 57 40 42 20 (G.ALARCON)
3° AGE : 05 57 49 66 95 (J.CAILLABERE)
ACCA Chasse 07 78 46 14 36 (D. FEREOLE)
Anciens Combattants : 05 57 49 65 09 (J.PEINTRE)

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DU POINT LECTURE/CYBER



La Maison pour Tous
Point lecture/cyber

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	8h30 12h00	Fermé au public	FERME	8h30 12h00	Fermé au public	8h00 12h00
APRES MIDI	13h30 18h00	13h30 18h00	FERME	13h30 18h00	13h30 17h30	FERME



Mairie
648 rue de Verdun

La mairie est fermée au public le mardi et vendredi matin
Contact : téléphone : 05 57 49 62 19 / Télécopie : 05 57 69 00 16
mairie@stantoinessurlisle.fr—site internet : www.stantoinessurlisle.fr
Madame PEYRIDIEUX, Maire, reçoit sur rendez-vous